

MODIFICATION D'ASSOCIATION

Annonce n° 31124

TE HOA FUN

Ancienne dénomination : ASSOCIATION TAMARII
VAIAAU NUI HEIVA

Nouvelle dénomination : TE HOA FUN

Siège social transféré de : Vaiaau - 98735 Tumaraa

À : PK 23 côté montagne VAIAAU - 98735 VAIAAU

Déclaration du 6 mai 2024 - Récépissé n° W9P2004549

ANNONCES DIVERSES

(Arrêté n° 2855 CM du 26/12/2018 modifié
Arrêté 2856 CM du 26/12/2018
Avis n° 23813 MEF/DGAE du 20 décembre 2022)

**ENQUETES PUBLIQUES
ET APPELS A PROJET**

Annonce n° 43895

**Avis d'appel à projets n° 02/24/G2P pour la construction
d'un projet immobilier, d'un parking Silo, et la rénovation
d'un bâtiment sur les parcelles AM17 et AM20**

1. Informations relatives à G2P :

1.1 Catégorie : Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Polynésie française.

1.2 Nom et coordonnées : Grands Projets de Polynésie - G2P, 21, avenue du chef Vairaatoa, BP 9030 - 98716 Pirae - TAHITI, tél. : 40 50 81 00, fax : 40 50 81 02, courriel : contact@grandsprojets.pf

1.3 Autorité compétente : Le Directeur général, M. Steve FINCK.

2. Objet et caractéristiques principales :

2.1 Objet : Appel à Projets pour la construction d'un projet immobilier, d'un parking Silo, et la rénovation d'un bâtiment sur les parcelles AM17 et AM20.

2.2 Type de contrat : Bail emphytéotique de droit privé.

2.3 Lieu d'occupation du foncier mis à disposition : Commune de Papeete - Ile de TAHITI.

2.4 Durée d'occupation : Définie dans le règlement de consultation.

3. Allotissement :

La procédure d'Appel à Projets est ainsi allotie en 3 lots suivants :

Lot n°1 - construction d'un bâtiment mixte sur une portion de la parcelle AM20 bordant le boulevard Pomare sur une largeur de 17 m, représentant une superficie de 720 m² ;

Lot n°2 - construction d'un parking silo sur le reliquat de la parcelle AM20 et la bande Nord de la zone parking de l'AM 17, représentant une superficie de 1675 m² ;

Lot n°3 - rénovation de l'immeuble Farnham, sur une partie de la parcelle AM 17, représentant une parcelle d'une superficie de 1215 m² ;

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur jugement sont définies dans le règlement de consultation.

4. Type de procédure : Appel à Projets.

5. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats : définies dans le règlement de consultation.

Critères de jugement : Les critères de jugement et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de consultation.

6. Date limite de remise des candidatures et des propositions : Le 2 septembre 2024 à 12 heures.

7. Renseignements complémentaires :

7.1 Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : bureau.marches@grandsprojets.pf.

7.2 Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation peut être retiré : Le dossier peut être retiré soit :

- au siège de Grands Projets de Polynésie (G2P), 21, avenue du Chef Vairaatoa, horaires d'ouverture : lundi au jeudi de 7h30 à 17h00 - vendredi de 7h30 à 16h00, sauf les jours fériés ;

- ou en envoyant un mail à l'adresse : bureau.marches@grandsprojets.pf.

7.3 Adresse auprès de laquelle les candidatures et les propositions doivent être envoyées : définie dans le règlement de consultation.

8. Conditions de remise des candidatures et des propositions :

8.1 Contenu de l'enveloppe à remettre : défini dans le règlement de consultation.

8.2 Modalités de remise des plis : défini dans le règlement de consultation.

9. Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le Directeur général,

Steve FINCK